

TOUR DE VILLE



Remise de masques aux Restos du cœur

Le collectif des « couturières solidaires de l'Aude » et « Entraide solidarité Carcassonne Covid-19 » représenté par Bouch Danguire, ont remis des masques tissus grand public à Chantal Aribaud, responsable des centres des Restos du cœur de Bram et André Viven, responsable de celui de Castelnaudary. Ce sont plus de 12 000 masques confectionnés avec des tissus offerts par de généreux donateurs qui ont été distribués dans tout le département de l'Aude. Les couturières solidaires de Castelnaudary ont également participé à cette action. Saluons également le don à titre personnel de 75 masques par Jackie Bousquet. Étaient également présents à cette remise Gilbert Oliver, président des Restos du cœur de l'Aude, Franck Brochard, secrétaire départemental et Jean-Pierre Cros, chargé des relations publiques et de la communication. Eliane Brunel, conseillère départementale du bassin Chaurien représentait le Département et Nicole Cathala, adjointe au maire, la ville. Les bénévoles des Restos remercient toutes les personnes qui ont participé activement à cette opération. Il est à noter que le nombre de bénéficiaires des Restos dans l'Aude a augmenté de 35 % pendant la crise sanitaire.

Un salon pour les toutous

Passionnée par les animaux depuis sa petite enfance et dans le milieu canin depuis une douzaine d'années, Ludivine Augé accueille vos compagnons à quatre pattes dans son salon « Toilet'O Poil », ouvert depuis le 11 mai au 100 bis, rue Frédéric Mistral. Après une formation pratique de plusieurs mois aux « Ciseaux magiques » à Carcassonne, elle a décidé d'ouvrir son salon de toilettage dans le respect des règles en vigueur. Ludivine allie fermeté et douceur pour les relooker et leur offrir un éventail de soins : démêlage (qui peut prendre des heures), bain avec shampoings en fonction du poil et de la peau et produits antiparasitaires adaptés, séchage, brosseage, tonte et éventuellement épilation, soin des oreilles, taille des griffes... Elle a déjà bichonné de nombreux chiens de toutes races et même un lapin qui avait besoin d'une « manucure ». N'hésitez pas à visiter sa page Facebook où sont postées des photos d'adorables toutous toilettés et les commentaires de clients enchantés de l'ouverture de ce nouveau service de proximité. Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 15 à 17 heures ; éventuellement le samedi sur rendez-vous. Contact : 06 10 78 57 31



FAITS DIVERS

Véhicules brûlés



Deux véhicules ont brûlé dans la nuit de lundi à mardi, sur la place devant le collège Blaise d'Auriol. Pour l'instant l'origine du sinistre n'est pas connue mais les gendarmes ont ouvert une enquête.

CONSOMMATION. En complément des permanences.

UFC Que choisir et Ville, unis par un partenariat

UFC Que choisir, association de défense et d'information du consommateur, et mairie sont désormais liés par une convention. Le but ? Permettre aux personnes peu à l'aise avec l'outil informatique, ou encore qui n'osent pas se rendre aux permanences de l'association, ne savent pas comment faire valoir leurs droits, de contacter les bénévoles. C'est par la mairie et plus particulièrement la maison des associations que le contact se fera. Il suffira, en effet, de remplir un dossier que la MDA fera ensuite passer aux bénévoles qui rappelleront la personne, le consommateur, qui a besoin de leurs services. À noter, par ailleurs, que l'adhésion à l'association passera alors de 30 à 22 €, grâce à ce partenariat. « Cela fait déjà longtemps que nous collaborons », souligne le maire Patrick Maugard qui remercie « pour leur soutien à la population et l'efficacité de leur action » le président départemental de l'association Christian Mathonneau et le vice-président Martial Verchane, par ailleurs administrateur national. « Nous avons créé un point d'accès au droit où vous tenez une permanence à la fermeture du tribunal, rappelle l'élu. Vous avez quasiment une mission de service public ».

■ Pour les litiges entre particuliers et professionnels



► Lors de la signature, hier, en mairie. Photo DDM.

Rappelons que l'association UFC Que choisir intervient essentiellement dans le domaine de la consommation pour un différend entre un particulier et un professionnel. Elle peut avoir également un rôle de conseil. En revanche, « nous n'intervenons pas pour des litiges entre particuliers ou entre professionnels ni pour des litiges faisant déjà l'objet d'une procédure en justice ou bien des litiges avec les organismes de l'Etat, ni ceux relevant du droit du travail ou de la famille », précisent les bénévoles. « L'UFC Que choisir, sur le plan national, c'est 142 associations locales. Au niveau de l'Aude, ce sont 42 bénévoles et deux

salariés ; 5 sites – Carcassonne, Narbonne, Castelnaudary, Lézignan, Sigean. Nous traitons environ 1 500 dossiers par an », précise le président. « Nous organisons également des ateliers « conso », basés sur deux ou trois thèmes d'actualité, des séances qui durent d'1h30 à 2 heures. Nous pouvons aussi débattre sur certains autres points spécifiques. À partir de septembre, nous pourrions proposer ces conférences », annonce-t-il.

■ Un dispositif qui complète les permanences

Ce nouveau partenariat vient renforcer les liens qui existent d'ores et déjà avec la ville et viendra compléter les

permanences qui ont lieu au point d'accès au droit, soit dans l'ancien tribunal le 1er mardi matin du mois et le 3e vendredi après midi, sur rendez-vous en appelant au 04 68 47 64 00. A noter qu'en raison de la crise sanitaire, les permanences physiques à l'ancien tribunal sont interrompues mais les bénévoles continuent à donner de leur temps et qu'il est donc possible de les contacter : pour le point d'accès au droit, il faut téléphoner au 06 01 20 14 18, soit les contacter par mail : aude.cdad@gmail.com ou encore via la maison des associations.

Gladys Kichkoff

LOISIRS. Un jardin thérapeutique et intergénérationnel.

Des jeux pour enfants au Jardin des vents

Le Jardin des vents s'enrichit de jeux pour enfants. C'est le Crédit Agricole qui a financé cet équipement par un don de 20 000 € fait à l'association Jardin des vents, en 2018. La demande venait du CMP enfants, structure d'accueil psychiatrique gérée par l'USSAP, installé dans le nouveau pôle santé. Il a été fait le choix d'Evasion, fabricant respectueux de l'environnement. Le bois utilisé est le robinier, solide, facile d'entretien et très esthétique. Les membres des deux clubs Lions Grand Lauragais et Castelnaudary Doyen ont participé à la mise en place, ainsi que l'entreprise Cazal.

■ Créé en 2011

D'après une idée menée par les Lions club, l'association du Jardin des vents a vu le jour en 2011, en partenariat avec le centre hospitalier chaurien, l'EHPAD de Castelou, le foyer des Hirondelles de l'AFDAIM, la maison relais « Bel Ostal » de l'ADAFF, le centre de con-



► Lors de l'installation des jeux. / Photo DDM.

valence de Lordat, les centres médico-psychologiques pour enfants et adultes et l'EHPAD des Rosiers de l'USSAP, la mairie. La conception du plan du Jardin des vents a pris forme, au fur et à mesure des réunions et des sorties organisées avec les intervenants du groupe de travail projet pédagogique. L'intérêt et la bonne entente entre tous a permis de trouver un sens commun à ce projet. Les médecins, les infirmières, les kinésithérapeutes, les anima-

trices, les aides-soignantes, les psychologues, les éducatrices, la Mairie et les élus ont unanimement pensé à l'intérêt qu'il susciterait auprès des résidents. La proximité de cet endroit permet des activités sociales, occupationnelles et thérapeutiques spécifiques. Les répercussions sont nombreuses au niveau de l'amélioration de l'autonomie, de la communication, de la sollicitation de la mémoire, pour favoriser les activités motrices et les émotions positives. Le

but est de créer un épanouissement et un bien-être dans l'état d'esprit des utilisateurs, ils sont apaisés et équilibrés par la fréquentation du jardin. Le lieu permet de créer du lien social entre le personnel des différents établissements, mais aussi avec les écoles et le collège des Fontailles de la ville qui manifestent par le biais des enseignants, beaucoup d'intérêt pour le potager. Le financement a été assuré par des dons : des Hôpitaux de Paris, d'EDF, d'AG2R, de la Caisse d'Épargne, des LIONS clubs Castelnaudary et Grand Lauragais, des LIONS de France, de SA COGITE, de l'Office de Tourisme, de la Ronde du Cassoulet, de particuliers mais aussi par des actions communes : un calendrier, un loto. L'entretien est assuré par les établissements à l'origine du projet et par une subvention et l'aide logistique de la Mairie. C'est un lieu de vie intergénérationnel qui s'épanouit sur ce site.